

FORMATIONS 2025

Ces formations proposent une introduction au potentiel des droits humains pour lutter contre l'âgisme et penser une société pour tous les âges. Elles recouvrent plusieurs thématiques complémentaires. Certains modules sont plus théoriques, d'autres plus pratiques. Nous restons à votre disposition pour échanger :

info@droitsdevant.be ou estelle.huchet@droitsdevant.be

objectifs

Ces formations visent à développer la capacité des professionnel·les de terrain à utiliser les principes et outils des droits humains pour promouvoir autonomie, égalité, et dignité tout au long de la vie – en particulier dans la vieillesse.

publics

Ces formations ont été pensées pour un public d'organisations diverses : collectifs et associations de personnes âgées, associations accompagnant un public âgé via une mission socio-culturelle ou d'éducation permanente, prestataires de services et/ou de soins, administrations et services publics, etc.

A noter : le contenu et le format des formations peut s'adapter aux profils, besoins, et réalités de terrain des participant·es (coordinateur·ices, animateur·ices, chargé·es de plaidoyer, bénévoles, etc.).

bénéfices

D'après le Service de lutte contre la pauvreté¹, lutter contre le non-recours aux droits implique de renforcer les associations de terrain et de diffuser de l'information de qualité accessible à tous·tes.

Dans cette optique, ces formations offrent aux participant·es :

¹ Voir ["Une politique axée sur l'effectivité des droits : non-recours aux droits et analyse d'impact"](#) (slide 14)

- Des connaissances claires sur les droits humains dans la vieillesse ;
- Des premiers réflexes pour pratiquer les droits humains au quotidien ;
- Des exercices pratiques pour naviguer des situations issues du terrain ;
- Un espace de réflexion pour interroger la place de nos organisations, de nos fonctions professionnelles, et de nos pratiques dans les débats en cours sur la promotion des droits humains dans la vieillesse.

modalités pratiques

durée L'ensemble des modules se donne sur trois jours (3 x 8h).
Il est possible de choisir des modules à la carte.

lieu En présentiel (ou en virtuel si module de max. 1h30).

format Formation collective ; pédagogie active ; contenus illustrés de situations concrètes ; ateliers pratiques.

modules et thématiques

A. Âgisme : Décrypter les constructions sociales autour de l'âge

Ce module entre dans le sujet à partir d'exemples d'âgisme quotidien au niveau individuel, interpersonnel, et institutionnel. Il décrypte les principaux mythes entourant la vieillesse et leurs conséquences sur les personnes et la société dans son ensemble. Ce module aborde aussi les notions d'âge social (vs. âge chronologique et biologique), d'âgisme bienveillant et d'intersectionnalité avec d'autres phénomènes d'exclusion.

B. Droits humains : Une philosophie et des outils pour changer de regard sur l'âge

Ce module revient aux fondements des droits humains, leur philosophie, et leurs principes pour assurer notre vivre-ensemble. Il clarifie quelques grands concepts au cœur d'une approche respectueuse des droits humains, comme l'autonomie, la participation, l'égalité... et comment ces concepts peuvent nous aider à changer de regard sur l'âge :

- Quels sont les principes aux fondements des droits humains ?
- En quoi les droits humains nous aident à penser notre travail de terrain ?
- Vivre jusqu'au bout avec ses droits, ça ressemblerait à quoi ?

C. Âges et droit : Les cadres juridiques pertinents, leur application... et leurs limites

Ce module aborde la manière dont la loi et le droit belge abordent la vieillesse. Sans jargon, il brosse les cadres juridiques permettant de protéger nos droits humains dans la vieillesse, tout en offrant une perspective critique permettant d'identifier les limites des lois actuelles et de discuter les alternatives possibles :

- Comment le droit perçoit-il l'âge ? Avec quelles conséquences ?
- Quels sont les grands textes qui protègent nos droits dans la vieillesse ?
- Le droit peut-il aider à lutter contre l'âgisme ? Si oui, comment ?

D. Référencement : Connaître les recours et organisations existantes

Ce module permet d'identifier et de se familiariser avec les organisations de référence pour accompagner les personnes faisant face à l'âgisme. Il présente les principaux recours existants, comment et avec qui les utiliser. Ce module est enfin un temps pour cartographier les services manquants ou incomplets et pour faire remonter des difficultés d'accompagnement, d'accès à la justice et/ou de non-recours aux droits :

- Quels services/outils existent pour défendre nos droits dans la vieillesse ?
- Quelles difficultés ou entraves se présentent actuellement à leur utilisation ?
- Comment repenser ces services/outils ? quelles alternatives imaginer ?

E. Des principes à la pratique 1 : Identifier les situations à risque

Ce module propose un temps de diagnostic pour que les participant·es valorisent leurs pratiques en accord avec les droits humains et réfléchissent aux opportunités d'amélioration à leur disposition. Ce temps permet également de lister des situations vécues dans leurs organisations et les facteurs de risque ayant conduit à ces situations. Collectivement, les participant·es définissent ainsi les signaux d'alerte.

F. Des principes à la pratique 2 : Appliquer les outils des droits humains

Ce module propose de mettre en pratique le référentiel "PANEL" (présenté en module B) et l'outil "FAIR" pour analyser un/des cas pratiques identifiés par les participant·es. Il offre l'occasion d'un temps de recul sur nos pratiques du quotidien et de réfléchir à de nouvelles réponses grâce aux principes et outils vus en formation.

G. Âgisme : S'inspirer et se mobiliser

Sur base du concept d' "âgisme" proposé par le Prof. et gérontologue Issi Doron et les évolutions en cours en Belgique dans le secteur du vieillissement, ce dernier module est pensé comme un temps d'organisation collective pour promouvoir l'égalité des âges. En s'inspirant d'autres mouvements sociaux/collectifs ayant eu recours aux droits humains, nous identifierons les initiatives existantes en faveur de l'égalité des âges et les possibilités pour les participant·es de s'y associer.